

Inscriptions au CP

Les admissions des futurs CP à l'école élémentaire René Mariat pour la rentrée 2021 auront lieu en deux temps:

1ère partie :

À la mairie du 19 avril au 7 mai

(apporter livret de famille, carnet de vaccination et justificatif de domicile ou dérogation si nécessaire)

2ème partie :

A l'école élémentaire

En raison des contraintes liées au COVID 19 , faire passer par la maternelle :

- Le certificat d'inscription reçu lors de l'inscription à la mairie sur lequel vous noterez votre n° de tél.
- Le carnet de santé

La directrice de l'école fixera ultérieurement un RDV pour faire visiter l'école aux nouveaux parents.

